

UNIFORMISATION DES CODES DE LANGAGE DANS LES SOUS-TITRES, ENTRE LES DCP SMPTE ET INTEROP

Paris, le 16 février 2023 –

Dans l'optique de simplifier le traitement des sous-titres dans les TMS et d'éviter toutes confusions :

DELUXE, TITRAFILM, HIVENTY, soutenu par la CST recommandent d'utiliser pour les fichiers de sous-titres Interop le code de langage déjà présent dans les fichiers sous-titres SMPTE.

Les données de la balise <Language> dans les fichiers xml de sous-titres Interop devront donc suivre le standard RFC 5646 de l'IETF (BPC 47).

Ainsi conformément aux usages décrit par l'ISDCF <https://registry-page.isdscf.com/languages/> il convient d'utiliser :

<Language>fr</Language>

en lieu et place de :

<Language> French </Language>

et ce, que le fichier xml de sous-titre soit de type SMPTE ou Interop.

Votre Contact

Sébastien Lefebvre – Responsable de la communication

07 48 12 97 82 – slefebvre@cst.fr

À propos de la CST : La Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) est la première association de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel française. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. cst.fr